CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E115114** **VALABLE JUSQU'AU** **26/05/2027**

ÉDITÉ LE 13/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2007

Raison sociale : CNA DECOBOIS CHALLANS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 02/03/2026

Capital : 200 000

6 RUE FRANCOIS MANSART
PARC D'ACTIVITE DE LA BLOIRE
85300 CHALLANS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA roche sur yon 2007B00066

Siret : 493 974 950 00021

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5422486

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000010242183104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000010242183104

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/08/2026

Téléphone : 02 51 68 39 49 **Fax :**

Portable : 0683383194

Responsabilité légale :
OLI-WOOD (995 365 624) / LAUBENJI (911 991 461) / CELENNI (995 096 708)

Site Internet : http://cna-decobois.com

E-mail : contact@cna-decobois.com

Effectif moyen : 16 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 101 709 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
9112	Agencement (Technicité confirmée)	16	04/05/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/11/2026 11:33

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.